

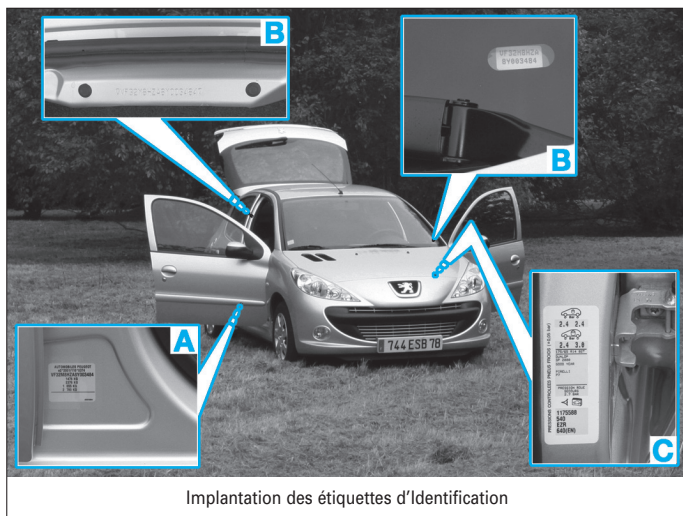
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme
Coupés 3 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1,1i Urban	03/2009 >	2LHFXA	TU1A	1 124 / 44 / 60	BVM / 5
1,1i Trendy	03/2009 >	2LHFXA	TU1A	1 124 / 44 / 60	BVM / 5
1,4i Urban	03/2009 >	2LKFWA	TU3A	1 361 / 55 / 74	BVM / 5
1,4i Trendy	03/2009 >	2LKFWA	TU3A	1 361 / 55 / 74	BVM / 5
1.4 HDi Urban	03/2009 >	2L8HZA	DV4TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5
1.4 HDi Trendy	03/2009 >	2L8HZA	DV4 TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5
1.4 HDi Standard Société	03/2009 >	2L8HZA	DV4 TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5
1.4 HDi Pack CD clim Société	03/2009 >	2L8HZA	DV4 TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5

Berlines 5 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1,1i Urban	03/2009 >	2MHFXA	TU1A	1 124 / 44 / 60	BVM / 5
1,1i Trendy	03/2009 >	2MHFXA	TU1A	1 124 / 44 / 60	BVM / 5
1,4i Urban	03/2009 >	2MKFWA	TU3A	1 361 / 55 / 74	BVM / 5
1,4i Trendy	03/2009 >	2MKFWA	TU3A	1 361 / 55 / 74	BVM / 5
1.4 HDi Urban	03/2009 >	2M8HZA	DV4TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5
1.4 HDi Trendy	03/2009 >	2M8HZA	DV4 TD	1 368 / 50 / 70	BVM / 5



Implantation des étiquettes d'identification

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur se présente sous la forme d'une étiquette autocollante située sur le pied milieu de caisse côté passager.

Suivant la version de la 206*, il est possible que la plaque constructeur soit collée côté conducteur.

Elle indique sur chaque ligne dans l'ordre suivant :

- le nom du constructeur,
- le numéro de réception communautaire,
- le numéro d'identification,
- le poids total autorisé en charge,
- le poids maxi roulant autorisé,
- le poids maxi autorisé sur l'essieu avant,
- le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification, rappelé sur la plaque constructeur, est inscrit sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise. Le numéro d'identification est aussi mentionné dans le coffre sur la doublure du panneau arrière.

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (C)

L'étiquette de renseignements divers, apposée sur le pied milieu de caisse côté conducteur, indique dans l'ordre :

- les pressions de gonflage des pneumatiques,
- les dimensions des pneumatiques,
- les marques de pneumatiques recommandées par le constructeur,
- la pression de gonflage de la roue de secours,
- le numéro après-vente (pièces de rechange),
- la référence de la couleur de la peinture,
- le numéro de séquence (besoin interne usine).

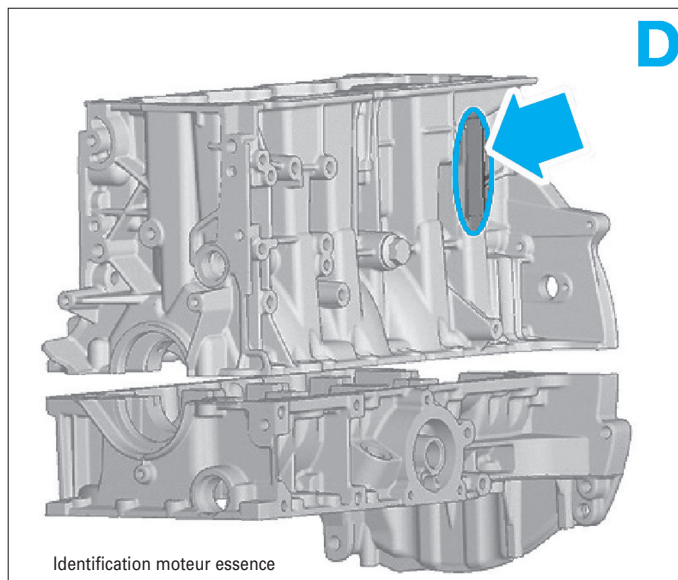
RÉFÉRENCE MOTEUR

L'identification des moteurs essence (D) (type et numéro d'ordre de fabrication) est gravée à l'avant du bloc-cylindres côté boîte de vitesses.

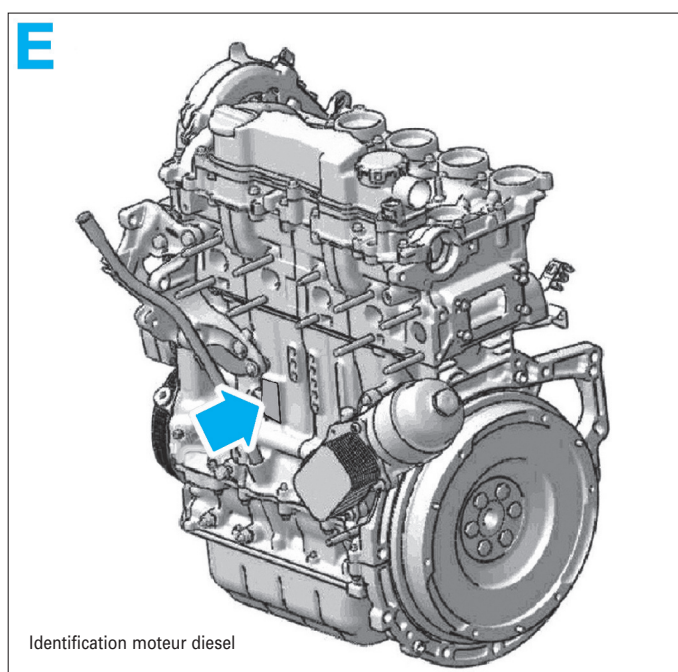
L'identification du moteur diesel (E) (type et numéro d'ordre de fabrication) est gravée à l'avant et au centre du bloc-cylindres.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

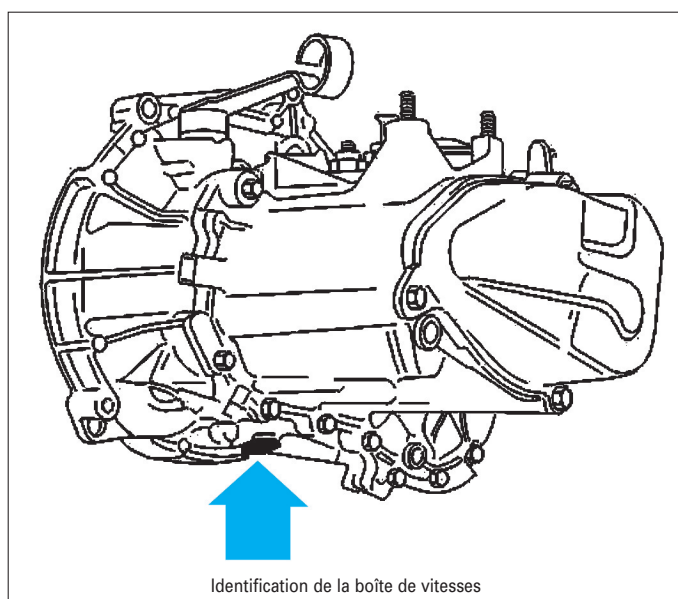
L'identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter d'embrayage, elle est visible par le dessous du véhicule.



Identification moteur essence



Identification moteur diesel



Identification de la boîte de vitesses

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (m)

Longueur/Empattement	3,872 / 2,443
Voies avant/arrière	1,445 / 1,433
Largeur sans rétro	1,655
Porte à faux avant/arrière	0,807 / 0,622
Hauteur	1,446

MASSES (kg)


A vide en ordre de marche	945	952	980
Total en charge	1 384	1 421	1 476
Total maxi roulant autorisé	1 884	2 321	2 376
Maxi sur le crochet d'attelage	50		
Maxi d'une remorque non freinée	485	510	520
Maxi d'une remorque freinée (dans la limite du Total maxi roulant autorisé)	750	1 178	1 178

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Vitesse maxi (km/h)	155	170	166
1000 m départ arrêté (s) (conducteur seul)	37,4	34,7	35,5
0 - 100 km/h (s) (conducteur seul)	16,1	13,1	13,8
Consommation : (l/100 km)			
- Cycle urbain	8,2	9,1	5,4
- Cycle extra-urbain	4,7	4,8	3,5
- Cycle mixte	5,9	6,3	4,2
Émission CO ₂ (g/km)	140	150	110

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette de renseignements divers, apposée sur le pied milieu de caisse côté conducteur.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Roue de secours
14" Tôle enjoliveur SPA	15" Alliage Interlagos	175/65 R 14 82 T	en option

Pression de gonflage (bar)

175/65 R14 82T	2,4	2,4	2,4	3,0	2,7
----------------	-----	-----	-----	-----	-----

Couple de serrage d'une roue : 9 daN.m.

LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Implantation des points de levage

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se trouve côté gauche.

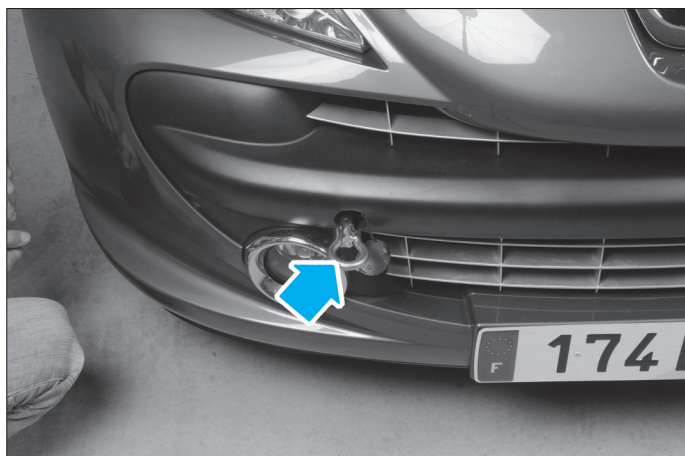
CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Implantation du crochet de remorquage avant



Implantation du crochet de remorquage arrière

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 km ou tous les 2 ans. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien soit 20 000 km ou tous les ans.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Contact coupé, Appuyer sur le bouton du combiné (ne pas relâcher le bouton).
- Mettre le contact.

- Un compte à rebours de 10 secondes défile.
- Ne pas relâcher le bouton du combiné jusqu'à ce que le combiné affiche "0".
- Relâcher le bouton du combiné.
- Couper le contact.



Bouton de remise à zéro du compteur journalier

PLAN D'ENTRETIEN

Conditions normales

Vidange de l'huile moteur	30 000 km / 2 ans	
Remplacement du filtre à huile		
Purge du filtre à gazole		
Remplacement du filtre à gazole	60 000 km	—
Remplacement des bougies d'allumage	—	60 000 km
Remplacement du filtre à air	60 000 km	
Remplacement du liquide de frein	2 ans	
Remplacement du filtre à air d'habitacle		
Remplacement de la courroie de distribution	240 000 km / 10 ans	150 000 / 10 ans
Contrôle :		
Intérieur du véhicule : avertisseur sonore, frein de stationnement...	30 000 / 2 ans	
Train roulant : freinage, direction...		
Étanchéité (générale)		
Autour du véhicule : état des pneumatiques, des projecteurs et feux...		
Sous le capot moteur : niveau lave glace, frein, direction assistée...		
Courroie d'entraînement des accessoires		
Interrogation de la mémoire des calculateurs		
Mise à jour de l'indicateur de maintenance		
Essai routier		

Conditions sévères

Vidange de l'huile moteur	20 000 km / 1 an	
Remplacement du filtre à huile		
Purge du filtre à gazole		
Remplacement du filtre à gazole	40 000 km	—
Remplacement des bougies d'allumage	—	40 000 km
Remplacement du filtre à air	40 000 km	
Remplacement du liquide de frein	2 ans	
Remplacement du filtre à air d'habitacle		
Remplacement de la courroie de distribution	180 000 km / 10 ans	120 000 / 10 ans
Contrôle :		
Intérieur du véhicule : avertisseur sonore, frein de stationnement...	20 000 / 1 an	
Train roulant : freinage, direction...		
Étanchéité (générale)		
Autour du véhicule : état des pneumatiques, des projecteurs et feux...		
Sous le capot moteur : niveau lave glace, frein, direction assistée...		
Courroie d'entraînement des accessoires		
Interrogation de la mémoire des calculateurs		
Mise à jour de l'indicateur de maintenance		
Essai routier		